

Lausanne, le 26 janvier 2024

L'Office protestant des Médias en Suisse romande, Médias-pro, a lu avec intérêt la position de la SSR concernant l'initiative « 200 francs ça suffit ! » – déposée le 31 août 2023 –, ainsi que la contre-proposition présentée par le Conseil fédéral le 8 novembre 2023.

Médias-pro, pleinement soutenu par le Conseil exécutif de la Conférence des Eglises romandes, partage l'analyse de la SSR et exprime ses vives inquiétudes vis-à-vis de l'initiative et de la contre-proposition du Conseil fédéral, en s'y opposant fermement.

Dans les deux cas, Médias-pro et le Conseil exécutif de la CER estiment que la réduction des ressources financières – plus ou moins conséquente – compromet la mission de service public de la SSR, ce qui aurait également un impact sur la mission de Médias-pro, en affectant le dispositif « RTSreligion » de la Radio Télévision Suisse (RTS).

Médias-pro considère que les médias de service public jouent un rôle essentiel au sein d'une démocratie. Or, pour s'acquitter de cette responsabilité, ils doivent disposer des moyens nécessaires. Ces médias remplissent une fonction spécifique et primordiale en ce qui concerne la prise en compte de la diversité et le traitement équilibré de la réalité politique nationale, ce qui est en ligne avec les valeurs de bien commun défendues par l'Église protestante et portées par les Evangiles.

Le principe de la redevance est unique. Il ne s'agit pas d'un impôt, mais d'un paiement qui garantit un droit d'usage. Cette redevance est gage d'une volonté politique qui permet d'offrir des programmes équivalents dans les trois langues officielles, ainsi qu'une palette complète de programmes radio, numériques et télévisuels en romanche. Elle est dès lors très modeste, comparée aux tarifs en vigueur dans les pays voisins – 220 € par an en Allemagne et à 228 € en Autriche en 2023 –, qui n'ont pas à gérer un pluralisme linguistique.

Médias-pro tient à mettre en évidence trois conséquences potentiellement préjudiciables d'une diminution du financement de la SSR sur son activité :

1. Affaiblissement du partenariat unique entre la RTS et Médias-pro en Suisse

Il est à craindre qu'en raison du manque de ressources, la RTS soit contrainte de réduire drastiquement sa collaboration avec Médias-pro et son homologue catholique, Cath-Info, pour la diffusion de contenus spirituels et religieux dans le cadre du service public.

Une situation similaire s'est produite en 2016, suscitant un vif mécontentement. Vingt-sept-mille personnes ont à l'époque signé une pétition pour demander une révision des mesures annoncées, notamment la suppression des émissions radio et télévisées sur les thématiques religieuses. En 2021, une nouvelle réduction a entraîné la disparition de la seule émission télévisée consacrée au fait religieux.

Ce partenariat original fournit au public des productions audiovisuelles régulières et de qualité. Elles sont conformes à des normes journalistiques professionnelles

élevées. Elles garantissent une visibilité substantielle aux réalités religieuses et spirituelles de la Suisse dans l'espace public.

2. Perte d'un pôle de compétence en Suisse romande

La réduction, voire la disparition, de la structure éditoriale RTSreligion entraînerait une diminution tant qualitative que quantitative des services produits dans ce domaine, avec pour conséquence la suppression de postes de travail éditoriaux subventionnés par Médias-pro et Cath-Info. Cela constituerait une nouvelle perte regrettable pour la Suisse romande, une région du pays qui a déjà connu la disparition de nombreux titres de presse et des dizaines de postes de journalistes à l'automne 2023. Nous défendons des médias qui informent et documentent les citoyens, en mettant l'accent sur la proximité avec le public, tout en évitant de les soumettre aux aléas et aux algorithmes des géants de la technologie. La Convention RTSreligion favorise également le développement de contenus numériques pour Médias-pro et Cath-Info. Grâce à notre partenariat avec la RTS, nous pouvons atteindre de nouveaux publics et un plus grand nombre de personnes.

3. Impact sur la visibilité du domaine liturgique spécifique à la RTS

Last but not least, les compétences liturgiques seraient également menacées, car la RTS diffuse chaque année une cinquantaine de cultes radiophoniques et une dizaine de cultes télévisés – avec un nombre similaire pour nos collègues catholiques. Ces célébrations religieuses sont attendues au sein de nos communautés. Elles sont renforcées par nos collaborations avec l'Eurovision.

Il est enfin important de rappeler que, au-delà de son rôle essentiel dans la formation de l'opinion publique et la couverture sportive, la SSR joue aussi un rôle crucial dans le soutien à la culture, qu'il s'agisse de musique, de littérature, d'arts visuels, d'histoire, d'humour, etc. Cela est attesté par la richesse de ses archives auxquelles le public a accès avec satisfaction.

En conclusion, Médias-pro encourage les institutions ecclésiales, ainsi que les organismes confessionnels, à prendre position tant contre l'initiative que contre les mesures proposées par le Conseil fédéral. Il est important de soutenir à tous les échelons le maintien du financement actuel de la SSR. Y toucher signifie mettre en péril la démocratie, qui nécessite comme l'exprime clairement le sociologue et philosophe Hartmut Rosa de la religion et, par conséquent, aussi des médias publics.



Jean-Baptiste Lipp

Président du Conseil exécutif de la
Conférence des Eglises réformées romandes



Paolo Mariani

Directeur de Médias-pro